

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-07/2020**

Date de convocation : 20 février 2020

Date d'affichage : 20 février 2020

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2019 du budget Locaux Professionnels – M4.

L'an deux mil dix-vingt et le vingt-six février à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs LARUE Fabrice – LABLANQUI Jean-Marie – MANEVAL Frédéric – WOZNIAK Jean-Marie – GRACIANO Manu – AUROUX François – BOISSIEUX Thierry – GRANGER Franck – SILVESTRE Rachel – BETON Brigitte – TRAINEAU Marie-France – ANGE Josianne – GIROT Dominique – ROBIN Christelle – CAMU Géraldine.

Absents : BAILLEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence

Absents excusés : DERBIER Paul – JUVENON Marie-Hélène.

Procurations : DERBIER Paul à SILVESTRE Rachel – JUVENON Marie-Hélène à TRAINEAU Marie-France.

Dominique GIROT a été élu secrétaire de séance.

Le Maire rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte de Gestion 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Compte de Gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019 pour le budget Locaux Professionnels – M4. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 2 mars 2020

Le Maire

Fabrice LARUE